



Paris, mercredi 22 juin 2011

Communiqué de Maurice Leroy

Ministre de la ville, chargé du Grand Paris

Grand Paris : lancement des Contrats de Développement Territorial

Maurice Leroy, ministre de la ville, chargé du Grand Paris, a réuni l'ensemble des membres du Comité de pilotage du Grand Paris, pour lancer aujourd'hui les contrats de développement territorial (CDT).

Se sont inscrits dans cette démarche et ont participé à l'installation du comité de pilotage Daniel Canepa, préfet de la région d'Ile-de-France, en charge de l'élaboration des CDT, Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Ile-de-France, André Santini, président de la Société du Grand Paris, Jacques JP Martin et Jean-Yves Le Bouillonec de Paris Métropole, Pierre Mansat de la Ville de Paris, Michel Cantal-Dupart, Roland Castro, Jean-Marie Duthilleul et Bertrand Lemoine de l'Atelier International du Grand Paris, ainsi que Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Lors de ce comité de pilotage, Maurice Leroy a rappelé que le projet du Grand Paris est un projet global qui va bien au-delà de la réalisation d'une infrastructure de transports. Le projet du Grand Paris repose sur le développement ambitieux des territoires stratégiques de la région capitale, condition nécessaire pour renforcer son attractivité et de tirer la croissance nationale vers le haut.

« La loi du Grand Paris a instauré un nouvel outil partenarial au service du développement de nos territoires : le contrat de développement territorial. Il permet à l'Etat et aux collectivités locales de construire une vision à long terme tout en s'engageant dès maintenant sur des opérations concrètes, telles que l'aménagement, les transports, et le développement économique. Au total ce sont 17 contrats qui sont aujourd'hui en cours d'élaboration, sur 10 territoires stratégiques couvrant une centaine de communes. Le Grand Paris avance ! »

Maurice Leroy

Liste des 10 territoires de projet

1. SAINT-DENIS – PLEYEL : territoire de la création
2. PARIS – LE BOURGET
3. ROISSY
4. GONESSE – VAL DE FRANCE
5. CLICHY – AULNAY
6. PARIS EST – CITE DESCARTES : territoire de la ville durable
7. TERRITOIRE SUD EST
8. PARIS SACLAY
9. LA DEFENSE – cité financière
10. CONFLUENCE – SEINE-OISE

Contacts presse :

Thomas Hantz, conseiller communication et presse

Khalid Tinasti, chargé de mission – 01 42 75 88 16 – sec.presse@cab-ville.gouv.fr